

2016 — 2020

Feuille de route de la Ville de Genève
relative à la politique en matière de diversité



ville-geneve.ch/diversité



A GENÈVE, JE DÉTESTE LA BISE.

GENÈVE, SA GUEULE C'EST PAS
MAL, MAIS EN CE MOMENT,
C'EST UN PEU COMME SI ELLE
AVAIT MORDU DANS UN CITRON.



AILLEURS QU'À GENÈVE,
IL ME MANQUERAIT
LES VISAGES DU MONDE
QU'ON NE TROUVE QU'ICI.



**Je suis venue
à Genève
pour rester
un an et
maintenant cela
fait 37 ans
que j'y suis.
J'y travaille,
j'y ai
ma famille.**



1

Une ville engagée pour la diversité

2

Avec des ressortissant-e-s de près de 190 nationalités, Genève est depuis toujours une ville pluriculturelle. La diversité des parcours et des expériences de ses habitant-e-s la rend fortement cosmopolite. Ville universitaire et internationale, le multilinguisme y est un fait établi dans la sphère privée comme dans l'espace public. Cœur d'une agglomération transfrontalière, bassin de vie de près d'un million de personnes, elle jouit d'une vitalité économique qui repose sur le dynamisme qu'incarnent ses habitant-e-s. C'est grâce à leur apport que Genève est la ville que l'on connaît aujourd'hui.

5

L'enjeu est de taille, car c'est dans les villes et les grands centres urbains que les différences s'expriment le plus intensément, que la créativité et l'innovation prennent naissance, que les idées et les opinions se confrontent. La Ville de Genève a par conséquent une responsabilité fondamentale en matière de cohésion sociale.

3

Faite d'échanges, de rencontres et parfois de frictions, Genève est un espace de vie commun où une politique publique de reconnaissance de la diversité et de lutte contre les discriminations fait sens. Les autorités de la commune entendent donc faire de la diversité une force, un atout pour construire cet espace de vie commun. L'illustration d'une réussite partagée. Cette vision réaliste et positive de la diversité dessine une politique qui développe la ville avec celles et ceux qui la font : ses résident-e-s.

4

Fondée sur le principe d'inclusion sociale, cette politique publique se focalise sur ce qui rassemble les personnes et non sur ce qui les divise. Elle reconnaît les ressources et le dynamisme de la diversité linguistique, ethnique, culturelle et nationale, tout en élaborant une identité autour de valeurs communes. Ainsi, la Ville de Genève traite les habitant-e-s du territoire municipal en termes égaux, sans distinction liée à la durée de résidence, la religion, la nationalité, l'origine ethnique, le genre ou l'orientation sexuelle. Notre volonté politique est d'œuvrer en faveur d'une Genève plurielle et une à la fois.

Pour la période 2016-2020, le Conseil administratif de la Ville de Genève a défini quatre axes stratégiques pour mettre en œuvre son engagement politique en matière de cohésion sociale, de valorisation de la diversité et de lutte contre les discriminations.

Ce document présente les principaux objectifs et projets de la législature.

4 axes stratégiques

Une ville...

1^{P.6}
accueillante

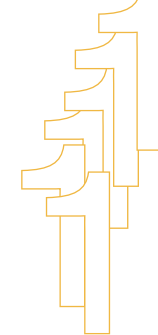
2^{P.8}
accessible

non^{P.10}
discriminante 3

4^{P.12}
responsable

Une ville accueillante

AXE 1



→ Genève est une ville cosmopolite et ouverte sur le monde, dont 49% de la population ne détient pas la nationalité suisse et qui compte un renouvellement annuel d'environ 20'000 de ses habitant-e-s. Qu'il s'agisse de l'accueil des personnes nouvellement installées sur le territoire par les autorités municipales, de la primo-information adaptée et accessible dans les quartiers de la ville, ou encore de l'accompagnement des personnes en cours de naturalisation, la Ville de Genève se doit de proposer une politique d'accueil large et coordonnée avec les partenaires institutionnels ou associatifs.

LA PRIORITÉ
DU CONSEIL
ADMINISTRATIF

La Ville de Genève mène une politique d'accueil bienveillante et systématique qui souligne d'emblée que les résident-e-s de la commune sont bienvenu-e-s.



LES CHANTIERS DE LA LÉGISLATURE

ACCUEILLIR les personnes nouvellement installées sur le territoire municipal en présence des autorités afin de présenter les principales prestations de la Ville.

Dans chaque quartier de la Ville de Genève, des visites informatives seront organisées pour offrir un accueil de proximité, tisser des liens et présenter les lieux ressource pour les habitant-e-s

RECEVOIR les candidat-e-s à la naturalisation lors d'un moment convivial et symbolique avec la présence des autorités municipales.

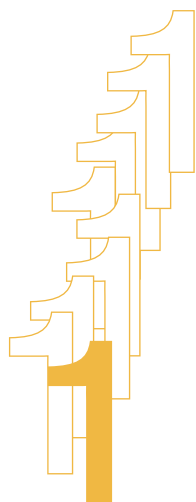
Chaque année, plusieurs séances d'information sur le système politique suisse et genevois sont organisées pour ce public.

FORMER le personnel de la Ville de Genève, comme les agent-e-s de la police municipale par exemple, pour lui permettre de répondre au mieux aux demandes de personnes nouvellement arrivées et/ou de passage à Genève.

COORDONNER les différentes activités d'accueil menées par la Ville de Genève pour développer une politique large et harmonisée dans différents domaines (culture, social, etc.).

Création d'une plateforme réunissant les services municipaux concernés pour permettre une meilleure circulation de l'information et une stratégie commune.

Collaboration de la Ville de Genève avec les organismes institutionnels ou associatifs du canton pour répondre au mieux aux différents besoins des usagers et usagers, et acquérir une meilleure connaissance des dynamiques migratoires dans le contexte genevois.



Une ville accessible

AXE 2



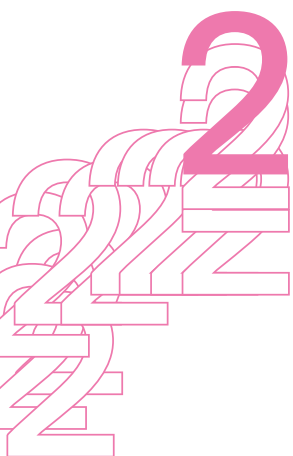
→ Le multilinguisme constitue une réalité dans une ville comme Genève, où près de 150 langues différentes sont représentées. Cette situation incite les autorités municipales à rendre ses services et prestations plus accessibles pour tous et toutes. Dans une démarche inclusive, les publics-cible présentant des difficultés d'accès aux services publics sont identifiés pour développer des actions spécifiques.

LA PRIORITÉ
DU CONSEIL
ADMINISTRATIF

La Ville de Genève mène une politique d'accessibilité aux prestations publiques municipales. Par souci d'équité, elle atténue les obstacles (administratifs, linguistiques, notamment) que peuvent rencontrer ses résident-e-s.

11

10



LES CHANTIERS DE LA LÉGISLATURE



ADAPTER ET TRADUIRE les principaux supports de communication municipaux afin de les rendre accessibles aux personnes allophones.

Avec l'aide d'associations d'usagers et usagers, 60 documents contenant de l'information de base ont été traduits en cinq langues (anglais, espagnol, arabe, albanais et portugais).

FACILITER l'accès aux principales prestations municipales en mettant un service de médiation communautaire à disposition des publics allophones dans chaque quartier de la Ville de Genève.

Des permanences multilingues sont à la disposition de la population dans les quatre Points info-service de la Ville.

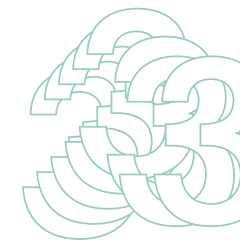
VALORISER les compétences linguistiques et culturelles des collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève afin d'améliorer la communication avec les publics allophones.

IDENTIFIER d'autres publics-cibles à besoins spécifiques pour favoriser l'accès à l'information et aux prestations municipales (personnes porteuses de handicaps par exemple).

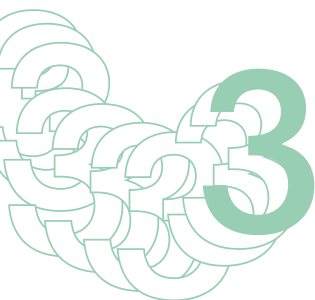
Les règlements municipaux seront adaptés pour appliquer de manière systématique les mesures d'accessibilité pour chaque public spécifique identifié.

Une ville non discriminante

AXE 3



→ Avec 60 % de ses résident-e-s né-e-s hors de Suisse, la diversité de la population de la Ville de Genève peut mener à la formation de préjugés, d'intolérances ou de mécanismes de discrimination. Qu'elles soient basées sur l'origine, la religion, la nationalité ou le titre de séjour, l'apparence physique, le lieu de résidence, ou l'appartenance ethno-culturelle, il est de la responsabilité de la Ville de Genève de combattre ces discriminations ainsi que les préjugés ou stéréotypes qui leur sont associés.



LA PRIORITÉ
DU CONSEIL
ADMINISTRATIF

La Ville de Genève mène une politique active de lutte contre les idées reçues, les stéréotypes et les discriminations de toute forme. Pour ce faire, elle développe une action publique et soutient les efforts de tiers institutionnels ou associatifs.



LES CHANTIERS DE LA LÉGISLATURE

SENSIBILISER la population genevoise à la diversité et à la lutte contre les discriminations.

Genève, sa gueule : Plus de 1000 portraits photographiques et récits biographiques collectés dans l'espace public pour documenter et valoriser la diversité de la population.

Semaine contre le racisme : chaque année au mois de mars, un grand nombre d'événements ou de projets pour dépasser les préjugés et lutter contre le racisme.

SOUTENIR financièrement et logistiquement des associations et autres entités civiles menant des activités de lutte contre les discriminations, et organiser des événements ponctuels de sensibilisation en partenariat avec ces organismes.

Chaque année, plus de 30 associations et projets ponctuels relevant de ce domaine sont soutenus par la Ville.

ECHANGER des bonnes pratiques en matière de lutte contre les discriminations et de valorisation de la diversité à l'échelle internationale

La Ville de Genève est membre du Programme Cités interculturelles du Conseil de l'Europe, qui réunit plus de 100 villes.

RENFORCER le travail en réseau avec d'autres services de la Ville de Genève, ou des organismes publics et privés externes, pour dépasser les stéréotypes sur le marché de l'emploi, dans la formation, le logement ou encore l'espace public.

RECONNAÎTRE publiquement, politiquement et symboliquement la contribution de la migration au développement de la Ville de Genève.

Pendant la législature, la Ville rendra hommage aux personnes ayant bénéficié d'un statut de saisonnier ou saisonnière sous un angle artistique, historique et politique pour questionner la discrimination à l'égard des personnes migrantes dans le monde du travail, hier comme aujourd'hui.

Une ville responsable

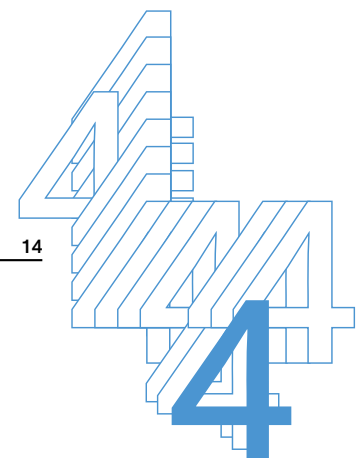
AXE 4



→ **Composée de plus de 4000 employé-e-s, l'administration municipale s'engage à mettre en place des mesures visant à intégrer la diversité genevoise, qu'elle soit d'origines, de religions, de nationalités, de statuts de séjour, de lieux de résidence ou encore d'apparences physiques, à la gestion des ressources humaines. Cet axe concerne particulièrement le personnel de l'administration municipale en lien avec le public et la diversité des usagères et usagers.**

**LA PRIORITÉ
DU CONSEIL
ADMINISTRATIF**

En tant qu'institution employeuse et prestataire de services, la Ville s'engage à mettre en place une politique du personnel qui reflète la diversité genevoise et qui donne à ses collaborateurs et collaboratrices les outils leur permettant de se sentir à l'aise dans un environnement complexe et de répondre au mieux aux différents publics.



LES CHANTIERS DE LA LÉGISLATURE

IDENTIFIER les outils nécessaires au travail en contexte de diversité.

Un mandat externe a été mené au sein de plusieurs services municipaux. Les aptitudes sociales et relationnelles disponibles tout autant que les besoins ont ainsi pu être identifiés.

ACCOMPAGNER les collaborateurs et collaboratrices de manière ciblée.

Des interventions sont en cours d'implémentation afin de soutenir les équipes confrontées à des situations en lien avec la diversité.

SENSIBILISER et FORMER les membres du personnel aux principaux enjeux en matière de diversité.

Une offre de formation renforcée et adaptée à la pratique professionnelle est proposée dans le cadre du programme annuel: 1° pour les agent-e-s du service public afin de mieux appréhender la diversité des usagères et usagers et pouvoir optimiser les interactions avec la population;

2° pour les supérieur-e-s hiérarchiques, afin de les accompagner dans la gestion de la diversité au sein de leurs équipes et des situations de terrain.

RENDRE COMPTE de l'intégration de la diversité dans la gestion des ressources humaines.

Les mesures mises en œuvre et les résultats obtenus seront publiés annuellement dans le cadre d'un monitoring de la diversité.

PARTICIPEZ AU QUIZZ DE LA DIVERSITÉ GENEVOISE !

Êtes-vous à l'abri des stéréotypes concernant la diversité à Genève ? Répondez aux questions suivantes et testez votre connaissance de la diversité genevoise.

1. Combien de personnes s'installent,
chaque année, sur le territoire de
la Ville de Genève ?

- 12'500
- 32'000
- 20'000

2. Combien de nationalités coexistent
actuellement à Genève ?

- 190
- 160
- 120

3. Quel est le pourcentage de
personnes ne détenant pas de passe-
port helvétique en Ville de Genève ?

- 63%
- 49%
- 37%

4. Les motifs d'immigration
principaux à Genève sont :

- Les perspectives professionnelles
- L'asile
- Le regroupement familial

5. Les personnes s'installant à Genève
sont majoritairement originaires de :

- Portugal
- France
- Albanie

6. Sur la population totale de Genève,
combien de personnes relèvent
du domaine de l'asile ?

- 14%
- 9%
- 1%

7. Quelle est l'affirmation exacte :

- Les personnes expatriées font aug-
menter le prix du logement à Genève
- Les personnes expatriées résident
en majorité plus de 10 ans à Genève
- Les personnes expatriées ont des
revenus beaucoup plus élevés que
le reste de la population genevoise

8. Le taux de personnes étrangères
bénéficiant de l'aide sociale
à Genève est de :

- 10%
- 35%
- 19%

9. La proportion de personnes
étrangères détenant un diplôme
universitaire ou équivalent est de :

- 3 sur 5
- 1 sur 5
- 5 sur 5

10. La part du financement de l'AVS
imputable aux personnes étrangères
est de :

- 10%
- 50%
- 30%

Résultats :

Entre 0 et 5 réponses justes : Un complément
d'information peut vous être utile pour vous
mettre à l'abri des préjugés et ne pas céder aux
généralisations. Entre 6 et 10 réponses justes :

Vous êtes à l'abri des stéréotypes et ne vous
laissez pas piéger par les généralisations.

Réponses : 1. 20'000 / 2. 190 / 3. 49% / 4. Les pers-
pectives professionnelles / 5. France / 6. 1% / 7. Les
personnes expatriées résident en majorité plus de 10
ans à Genève / 8. 10% / 9. 3 sur 5 / 10. 30%.

La politique en matière de diversité
de la Ville de Genève est coordonnée
par le Service Agenda 21 – Ville durable.
Elle est mise en œuvre par l'ensemble
des départements municipaux, en
partenariat avec la Confédération suisse,
l'Etat de Genève, ainsi qu'avec les com-
munes et associations genevoises.

Informations supplémentaires
www.ville-geneve.ch/diversité

Contact

Ville de Genève
Service Agenda 21 – Ville durable
5, Rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève
022 418 22 86
agenda21@ville-ge.ch

Impressum

Impression : Ville de Genève,
500 exemplaires.
Graphisme : Camille Aymon Agat
et Manon Mello



**A Genève,
j'adore
pouvoir entendre
différentes
langues dans
le tram.**



**JE SUIS À GENÈVE PARCE
QUE C'EST UN BON POINT
DE DÉPART POUR VOYAGER
DANS LE MONDE ENTIER.**

